

Salaires, conditions de travail... stop ou encore ?



Cher(e)s collègues,

Dans quelques semaines, vous allez élire vos représentant-es au Comité d'entreprise et vos Délégué-es du Personnel pour plusieurs années. C'est à notre sens un moment fort de la vie de l'entreprise car vous allez en réalité participer à un référendum sur la politique de Armatix en matière de conditions de travail et bien entendu de salaires : **Stop ou encore ?**

Voter **SUD**, c'est vous donner les moyens d'être défendu-e et surtout de vouloir améliorer vos conditions de travail.

Pourquoi faire ?

Les Délégué-es du Personnel siègent mensuellement en face de la Direction. Cette dernière doit apporter une réponse écrite aux questions des élu-es. Cette instance, est le premier lieu d'expression des préoccupations des salarié-es sur leur vie professionnelle

quotidienne. Le comité d'entreprise est l'instance qui gère les œuvres sociales et où la Direction présente, une fois par mois, l'actualité économique et sociale de l'entreprise. Tous les projets de réorganisation de services, les résultats de l'entreprise, font l'objet d'une présentation afin de recueillir l'avis des membres du CE. C'est bien pour cela, qu'il faut des membres 100% indépendants de la direction.

Le vent du **SUD** doit souffler !

Il est plus que temps de ballayer le passé au sein de Armatix d'exiger nos droits et du changement. Aujourd'hui avec **SUD**, vous pouvez choisir un autre syndicalisme dans la défense de vos problématiques collectives et individuelles. Un syndicalisme de terrain avec des gens qui sont sur le terrain !

Alors que le groupe ne cesse de racheter des entreprises, rien n'est fait ou presque pour améliorer de manière conséquente nos vies ou encore nos

conditions de travail. Pourtant de l'argent il y en a... A notre sens, il est temps d'harmoniser les acquis sociaux vers le haut ! De plus, Armatix Châteauroux ne peut pas et ne doit plus être le grand perdant de la famille Armatix. Il est temps de renforcer et de valoriser le travail que nous les salarié-es nous réalisons tous les jours et ce... sans un juste retour sur nos salaires. Nous devons donc créer un rapport de force indispensable, qui nous permettra de garantir vos droits et de les améliorer. En ces temps de crise financière et d'incertitude économique, C'EST ESSENTIEL.

Ensemble nous nous mobiliserons pour que Armatix ne soit plus synonyme de turn-over, de contrats précaires et de salaires au ras des pâquerettes. Toute l'équipe syndicale **SUD** se mobilisera encore et toujours pour préserver vos droits et en acquérir de nouveaux. Nous serons, pour et avec vous, force de proposition et de négociation

Candidat-e : et si c'était vous ?

Bon nombre d'entre vous se diront qu'ils n'ont pas les connaissances en droit du travail ou encore qu'ils n'ont pas le temps pour être élu-e délégué du personnel ou au Comité d'Entreprise. Pourtant, pour le syndicat **SUD**, chaque salarié-es devrait être en capacité de s'approprier et de pouvoir contrôler la politique économique et sociale de l'entreprises de participer aux instances représentatives du personnel.

En effet pour nous, il n'y a pas d'un côté ceux qui savent et de l'autre, ceux qui subissent en ne donnant, qu'une fois tous les 4 ans, leur opinion via un vote. C'est dans ce sens que nous sollicitons l'ensemble du personnel (et pas seulement nos adhérent-es) afin de se présenter sur nos listes. Par la suite, notre syndicat consultera régulièrement le personnel afin de permettre à tous et toutes de s'exprimer.

De plus, pour remplir leur mission de défenseur des intérêts des salarié-es, nous formons l'ensemble de nos élu-es aux missions qu'ils ont à remplir. Enfin, nous rappelons que les élu-es disposent d'heures délégation afin de remplir leur mission auprès de leurs collègues...

Alors non, il n'y pas un prototype de personne pour se présenter à une élection.

La seule chose qui compte à notre avis c'est la volonté de défendre l'intérêt des salarié-es et leurs acquis et la volonté de remettre en cause la politique anti-sociale de la direction.



SUD : Qui sommes nous ?

« Solidaires, Unitaires et Démocratiques ».

SUD est souvent perçu comme le vilain petit canard du syndicalisme. Bien souvent, nous apparaissions comme le syndicat qui connaît parfaitement le droit et qui n'hésite pas à attaquer en justice. Bien souvent, on nous reproche de faire des référendums avant de signer des accords afin de consulter les salarié-es (il paraît qu'on n'assume pas nos responsabilités nous on appelle ça la démocratie). Bien souvent, on nous stigmatise en expliquant que nous n'obéissons à aucune direction syndicale, ce qui nous rendrait incontrôlable (traduisez : pas achetable). Pire, il paraît que nous sommes un syndicat radical car on demande des augmentations de salaire régulières et des meilleures conditions de travail, quitte à utiliser la grève en cas de non aboutissement des négociations...

Et bien oui, c'est vrai nous sommes pour vivre pas survivre !

Notre idée du syndicalisme repose sur la négociation, l'action, la mobilisation.

Pour un syndicalisme combatif, force de propositions et unitaire

Etre élu-e ou être sur une liste SUD, c'est aussi accepter de :

- Suivre des formations *SUD* afin de défendre au mieux les salarié-es.
- N'obtenir aucun avantage ou promotion grâce à leur mandat.
- Utiliser leurs heures de délégation uniquement pour servir l'intérêt collectif (c'est à dire ne pas les utiliser à des fins personnelles).
- Préparer leurs dossiers afin de venir en réunion avec du contenu et des propositions.
- N'obtenir aucun avantage sous forme matériel, financier ou équivalent (place cinéma gratuit) de leur mandat.

Pour *SUD*, il est urgent de changer le syndicalisme et de remettre des valeurs, de la moralité...

Nous en avons assez de ceux qui confondent les délégués du personnel avec des « délégués personnels ». Nous en avons assez des élu-es qui confondent leurs poches et les caisses du CE... Nous en avons assez des élu-es qui confondent leurs vacances et la redistribution de l'argent du CE pour toutes et tous de manière égalitaire...

Rejoignez-nous sur nos listes !

Que sont les IRP ?

Les DP : Selon l'article L422-1 du code du travail, leur mission est de « *présenter aux employeurs toutes réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité ainsi que des conventions et accords collectifs de travail applicables à l'entreprise* ». Les DP peuvent saisir l'inspection du travail pour toutes plaintes et observations relatives aux prescriptions législatives et réglementaires.

Le CE : il a pour mission de représenter « *l'expression collective des salarié-es de l'entreprise* » avec pour objectif de défendre les intérêts des salarié-es dans la gestion de l'entreprise. Il gère les activités sociales et culturelles (ASC) : les sorties, les voyages, la billetterie, spectacle de Noël, les loisirs... Mais ce n'est pas sa seule activité : le CE est consulté sur l'organisation, la gestion, les restructurations, les effectifs, la durée et les conditions de travail, la formation, l'activité économique, l'égalité hommes/femmes dans l'entreprise. Pour nous, ce rôle économique et social est primordial pour

SUD Armatix Chateauroux

Contact RSS : 0679192873 - Mail : cassandre.sud@gmail.com - FB : Syndicat SUD Armatix / LC

Vous pouvez nous suivre sur : <http://www.sudptt.org/centresappels/>